

Écrire l'intervention sociale

Objectifs

- Utiliser l'écrit comme outil d'intervention sociale ; rédiger des écrits assumés par le professionnel et pertinents pour les bénéficiaires : notes sociales, rapports d'évolution, informations préoccupantes, écrits de synthèse, évaluations, rapports d'agrément, etc.
- Écrire *sur* autrui et *pour* autrui dans le respect des principes éthiques de la communication et des cadres réglementaires et juridiques (droit des usagers et des patients, loi du 2 janv. 2002, loi du 5 mars 2007, etc.).
- Formaliser des savoir-faire : faire de l'écrit un instrument de réflexivité et d'optimisation des pratiques professionnelles.

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques, apports méthodologiques.
- Analyses d'écrits proposés par les stagiaires et la formatrice.
- Jeux de réécritures et d'écritures collectifs et individuels.

Évaluation

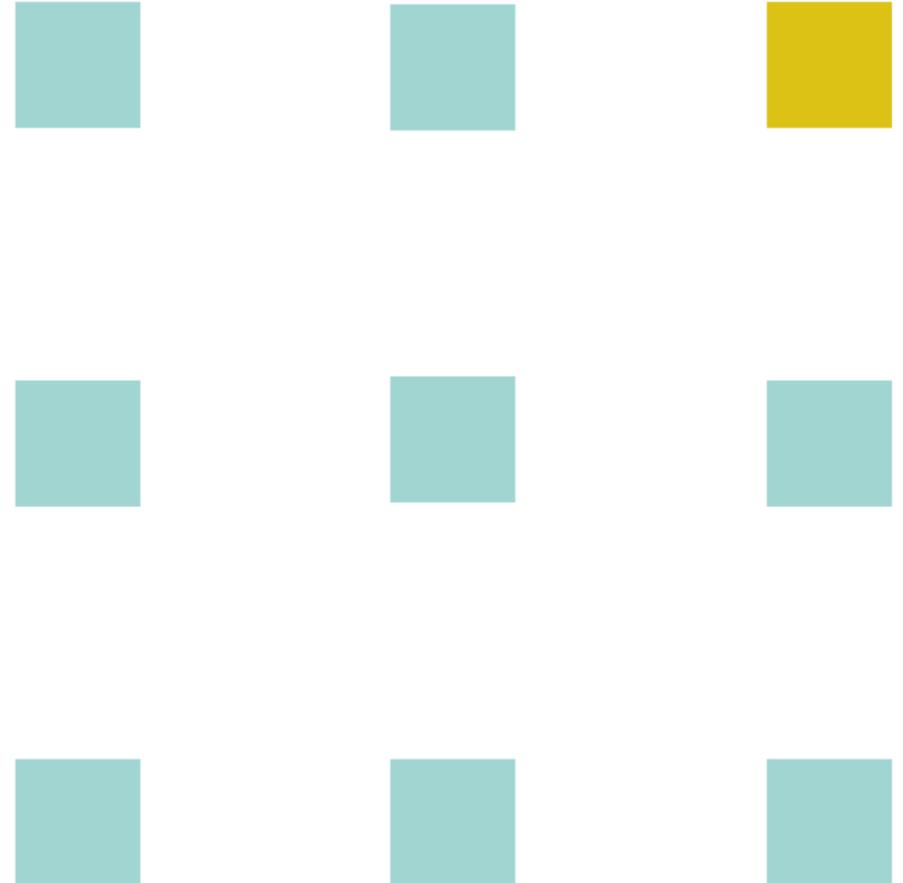
- Recueil personnalisé des attentes et difficultés initiales.
- Synthèses intermédiaires.
- Bilan collectif oral de fin de formation.
- Fiche individuelle d'évaluation à chaud anonymement complétée par chaque stagiaire en fin de formation.
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.
- Questionnaire d'évaluation à distance, suivi de retours d'expérience.

Validation

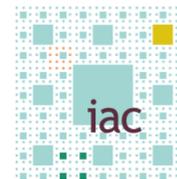
- Attestation personnalisée de fin de formation remise à chaque stagiaire.

ÉCRIRE L'INTERVENTION SOCIALE

Lola Devolder



29 chemin des Côtes de Pech David — 31400 Toulouse — iac@i-ac.fr — 05 62 17 20 86 — www.i-ac.fr



Institut d'anthropologie clinique
ORGANISME DE FORMATION
SIRET 827 757 477 00019 - APE 8559A
Prestataire de formation 76310860731 - ODPC 5644



Écrire l'intervention sociale

Le travail social est avant tout un métier de parole, d'écoute, une activité de langage. Il s'inscrit dans une longue tradition de l'oralité, de l'échange et de l'observation.

Les attentes législatives et institutionnelles modifient ces modes d'intervention par la prolifération d'écrits formels aux destinataires souvent multiples, et aux enjeux entremêlés. La plupart de ces productions écrites sont consignées dans le dossier de l'usager, facilitant la cohérence des prises en charge, mais nous conduisant à interroger la responsabilité professionnelle, notamment dans le partage de l'information et le droit fondamental au respect de l'intimité des bénéficiaires. Cette réflexion éthique est d'autant plus prégnante que certains écrits, à la source de décisions judiciaires ou administratives, sont l'objet d'une démonstration écrite qui doit être entièrement maîtrisée par les professionnels.

L'écriture *sur autrui* devient également une écriture *pour autrui*, et rend nécessaires des conduites scripturales particulières, mettant notamment en jeu la question de la reformulation et celle de la légitimité de l'évaluation.

Par ailleurs, les écrits d'accompagnement social conduisent à formaliser la pratique professionnelle, c'est-à-dire à rendre compte de façon synthétique et organisée des actions accomplies. En l'absence de technique, le risque est grand de formater l'écriture, de figer et d'appauvrir son propos dans des écrits-types, de standardiser les problématiques par une standardisation des formulations.

Alors que les écrits ont pour objectif de valoriser la prise en charge, de formaliser un service rendu, voilà qu'ils deviennent des obligations chronophages pour les professionnels qui se retrouvent parfois confrontés à l'impossibilité de trouver les mots justes, à la peur de l'indélébile et de la trace laissée.

Thématiques

- Dire et écrire : comprendre les incidences de l'écrit dans l'intervention sociale.
- Se repérer : identifier les enjeux et effets des différents types d'écrits.
- Maîtriser l'information : comprendre le cadre réglementaire du partage des données personnelles et l'impact des nouvelles lois sur les écrits.
- Parler de l'autre : écrire à partir de la parole de l'autre, retranscrire sans trahir, se dégager des stéréotypes, protéger l'intime.
- Parler de soi : construire des interprétations fiables, trouver la bonne distance professionnelle et la transcrire justement.
- Produire des écrits d'intervention sociale pertinents, argumentés, et assumés : mener une démonstration dans les écrits « sensibles », d'aide à la décision, d'évaluation, etc.
- L'écriture de l'expérience : révéler ses pratiques professionnelles.

Écrire l'intervention sociale

Public : Groupe pluridisciplinaire (12 participant-e-s max.) travailleurs sociaux, infirmiers, psychologues, médecins, cadres, responsables associatifs.

Prérequis : Aucun.

Durée : 3 jour(s) 21 heures

Coût : 600,00 € (*plateau-repas compris*)

Particulier, étudiant ou demandeur d'emploi : **nous consulter**

Pour l'organisation d'une formation sur mesure (INTRA) : **nous consulter**

Inscriptions en ligne et tous renseignements

www.i-ac.fr

Mail : iac@i-ac.fr

Tél. : 05 62 17 20 86

Courrier : Institut d'anthropologie clinique

29 chemin des Côtes de Pech David

31400 Toulouse